

10664/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 11 juillet 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 11 juillet 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination de six membres et de quatre suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume-Uni

E 13265



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 6 juillet 2018
(OR. en)**

10664/18

CDR 92

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de six membres et de quatre suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume-Uni

DÉCISION (UE) 2018/... DU CONSEIL

Du ...

**portant nomination de six membres et de quatre suppléants du Comité des régions, proposés
par le Royaume-Uni**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement britannique,

considérant ce qui suit:

- (1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116¹, (UE) 2015/190² et (UE) 2015/994³ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020. Le 3 avril 2017, en vertu de la décision (UE) 2017/664 du Conseil⁴, M. Mick ANTONIW a été remplacé par M^{me} Victoria HOWELLS et Mme Patricia FERGUSON a été remplacée par M. John Robert LAMONT en tant que membres.
- (2) Six sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M^{me} Victoria HOWELLS, M. Robert BRIGHT, M. John LAMONT, M. Robert Ian Neilson GORDON, M. Corrie MCCHORD et M^{me} Jill SHORTLAND.
- (3) Trois sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M^{me} Sherma BATSON, M. Ronald Arvon HUGHES et M^{me} Kay TWITCHEN.
- (4) Un siège de suppléant est devenu vacant à la suite de la nomination de M^{me} Doreen HUDDART en tant que membre du Comité des régions.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

² Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

³ Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

⁴ Décision (UE) 2017/664 du Conseil du 3 avril 2017 portant nomination de cinq membres et de cinq suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume-Uni.

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020, ou jusqu'à la date du retrait du Royaume-Uni de l'UE, la date retenue étant la plus proche:

a) en tant que membres:

- Ms Doreen HUDDART, *Councillor, Newcastle City Council,*
- Mr Kevin Paul BENTLEY, *Councillor, Essex County Council,*
- Mr Kevin KEENAN, *Councillor, Dundee City Council,*
- Mr Maurice GOLDEN MSP, *Regional Member for West Scotland,*
- Mr Mick ANTONIW AM, *Member of the National Assembly of Wales,*
- Mr Rob STEWART, *Councillor, City and County of Swansea,*

b) en tant que suppléants:

- Ms Sally MORGAN, *Councillor, Teignbridge District Council,*
- Ms Claudia WEBBE, *Councillor, London Borough of Islington,*
- Ms Teresa Catherine HERITAGE, *Councillor, Hertfordshire County Council,*
- Mr Anthony J. TAYLOR, *Councillor, Neath Port Talbot County Borough Council.*

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles,

Par le Conseil

Le président
